



Les cadets à l'honneur

La première promotion des cadets de la Sécurité civile du collège de Mondoubleau a reçu ses diplômes, le 22 juin, une attestation validant leur formation aux premiers secours.

Aux côtés d'André Pierre-Louis, sous-préfet de l'arrondissement vendômois et de Maurice Leroy, président du Conseil départemental et député, lesquels avaient fait tout spécialement le déplacement, Jean-Pierre Condemine, préfet de Loir-et-Cher, a remis leurs diplômes personnellement aux 44 collégiens de 4e et 3e du collège Alphonse-Karr, à Mondoubleau. Ce dispositif était proposé pour la première fois dans le département, une formation de cadets de la Sécurité civile permettant à ces jeunes volontaires d'être rompus aux risques et menaces diverses, aux accidents de la vie courante, aux actes d'incivilité et aux premiers secours. «Tout ce que vous

avez appris de janvier à aujourd'hui va vous servir toute votre vie et cet engagement citoyen est un véritable investissement au service de tous», expliquait Jean-Pierre Condemine devant le parterre d'élèves.

Un professeur secouru

Une promotion également pour les valeurs de la République et une démarche citoyenne pour adopter les bons gestes lorsque l'on est témoin d'un événement à risque. Pour preuve, cette formation a permis en fin d'année scolaire, lors de la représentation de la comédie musicale créée par le collège, à deux cadettes, Grâce et Cléopée, de venir au secours d'un de leur professeur qui s'était blessé à la tête en tombant. «Avec les compétences de nos sapeurs-pompiers, et notamment du colonel Jean-Rémi Hermelin, les collégiens et collégiennes ont acquis des bases solides. Ce qui leur permettra peut être de devenir pompier volontaire. Car on peut parfaitement vivre ses études et avoir des engagements citoyens», soulignait Maurice Leroy. Une remise de diplôme aux couleurs de la société civile et des cadeaux ont clôturé la cérémonie. Place maintenant à la seconde promotion, l'année prochaine.